

D é c i s i o n 2 0 1 7 - 0 1

Objet : Fourniture de sacs biodégradables pour la collecte en porte à porte des déchets végétaux

Le Président de la Communauté de Commune de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) ;

VU l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la création de l'intercommunalité CCHVC au 1^{er} janvier 2013 dont adhère la commune du Mesnil Saint Denis ;

VU que la CCHVC a la compétence « ordures ménagères » depuis le 01 janvier 2013 ;

VU la délibération 2013.06.01 du 10 Juin 2013, donnant pouvoir de délégation au Président et notamment pour les achats et marchés relatifs au service « collecte et traitement des ordures ménagères » de la Commune du Mesnil St Denis ;

CONSIDERANT que la collectivité procède à la collecte des déchets végétaux en porte à porte ;

CONSIDERANT que pour faire cette collecte, la CCHVC fournit les foyers en sacs biodégradables ;

D E C I D E

Article 1 :

De signer le contrat avec l'entreprise TAPIERO – ZI du Pavillon – 87203 SAINT JUNIEN, concernant la fourniture pour la collecte des déchets végétaux de sacs biodégradables de 100 litres à 1 feuillet de 90 gr/m² traité anti-humidité, selon le Bordereau de Prix Unitaire pour un montant de 0,202 € HT le sac.

Article 2 :

Les crédits seront inscrits au budget de l'année 2017, article 60628.

Fait à Dampierre-en-Yvelines, le 11/01/2017,

Certifié exécutoire par le Président compte-tenu de l'envoi en Sous-Préfecture et de la publication.

Jacques PELLETIER,

Communauté de Communes
de la Haute Vallée de Chevreuse
9 Grande Rue, 78720 Dampierre-en-Yvelines
Tél. 01 30 52 83 83
cchvc78@orange.fr

Président

Pour nous écrire : CCHVC – Chemin des Regains – 78460 CHEVREUSE

9, Grande Rue – 78720 Dampierre-en-Yvelines – Tél. : 01 30 52 83 83 – Fax : 01 30 52 91 17 – Mail : cchvc78@orange.fr

SIRET : 200 033 173 00028 – Code APE : 84.11Z